

Prospective agriculture ligérienne 2040

Scénarios et premières projections

Décembre 2025

ECONOMIE &
PROSPECTIVE



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

AGRICULTURE
ligérienne 2040



L'agriculture ligérienne est un secteur d'activité stratégique en raison de son poids économique, socio-économique (emplois directs et indirects) et de son rôle dans la vitalité et l'équilibre des territoires ruraux. Son envergure lui permet par ailleurs de contribuer à l'enjeu de souveraineté alimentaire nationale et aux équilibres alimentaires au-delà de nos frontières grâce à son positionnement sur tous les types de marchés. Ces différents débouchés (locaux, nationaux et exports) sont approvisionnés par l'intermédiaire de filières courtes et longues dont l'existence est permise par l'implantation régionale d'un puissant secteur agroalimentaire.

La ferme ligérienne, qui présente de nombreux atouts, évolue dans un environnement multifactoriel complexe qui l'impacte déjà depuis plusieurs années. Le contexte global (économique, politique, géopolitique, climatique, sanitaire, ...) est progressivement devenu instable. A ces incertitudes, s'adjoint la pression concurrentielle croissante d'autres pays agricoles, qu'ils soient européens ou non : la présence de produits d'importations dans l'alimentation des Français s'accroît sur fond de distorsions de concurrence. Le secteur agricole est par ailleurs confronté à l'enjeu central du renouvellement de ses actifs. Pour le relever, il doit renforcer son attractivité en termes de rentabilité, de réponses aux attentes des porteurs de projets. Il doit également s'engager dans un long processus d'adaptation aux conséquences du changement climatique et d'amélioration de sa résilience face au risque de production, mais également face au risque de prix dans un environnement économique incertain. Par l'ajustement de ses pratiques, l'agriculture ligérienne s'inscrit aussi dans la poursuite de la prise en compte des questions environnementales et sociétales.

Face à ces différents enjeux et dans l'objectif de contribuer à l'élaboration d'orientations stratégiques pour accompagner les mutations du secteur agricole ligérien au cours de la mandature 2025-31, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire a lancé la prospective « Agriculture ligérienne 2040 ». La méthodologie mise en œuvre permet, par l'exploration de futurs possibles et vraisemblables et la réalisation d'un outil d'aide à la décision, « d'identifier les enjeux de demain pour éclairer les décisions d'aujourd'hui ».

La présente note récapitule les premiers résultats de cette étude, à savoir la production de quatre scénarios contrastés et une première projection réalisée sur les actifs et les structures.

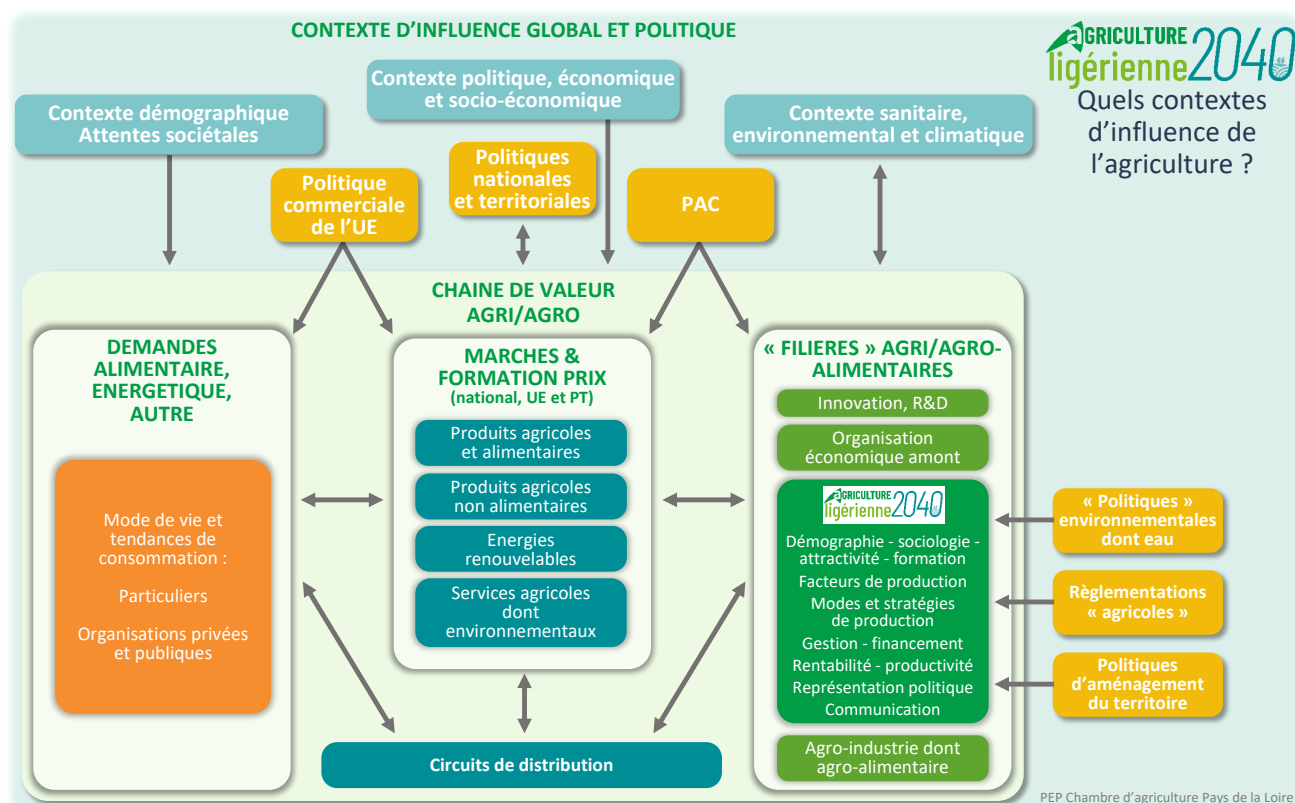
Les scénarios de la prospective « Agriculture ligérienne 2040 »

L'agriculture ligérienne et ses facteurs d'influence analysés à l'horizon 2040

Le système étudié recouvre l'ensemble des 25 facteurs pris en compte dans l'analyse prospective (voir définition en annexe). Il est vaste et comprend :

- La chaîne de valeur agri/agro composée par les différentes filières de production agricole ligériennes (régies par leurs propres facteurs internes) et leurs interactions avec la demande par l'intermédiaire des marchés et des circuits de transformation et de distribution (plus ou moins longs) ;
- L'analyse de ces chaînes de valeur est resituée dans un environnement plus large, sociétal, démographique, politique (à différents niveaux), macro-économique, socio-économique, sanitaire, environnemental et climatique.

Le système étudié dans le cadre de la prospective « Agriculture ligérienne 2040 »



Quatre scénarios différenciés plus ou moins favorables à la production agricole ligérienne

La démarche de prospective stratégique (voir méthodologie en annexe) a permis de produire 4 scénarios contrastés :

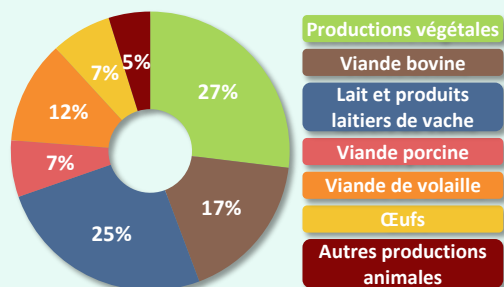
- Un premier scénario, **tendanciel**, supposé être le plus probable selon l'analyse actuelle des facteurs d'influence de l'agriculture ligérienne ;
- Un deuxième scénario, selon les points de vue, alternatif ou en rupture, décrivant un processus de **décroissance agricole** ;
- Un troisième scénario de **rupture économique** explorant les conséquences d'une crise globale sur le secteur agricole et son contexte ;
- Et enfin, un quatrième scénario, de rupture également et intitulé **souveraineté alimentaire**. Il décrit les conditions et le volontarisme nécessaires au déploiement d'une agriculture attractive, diversifiée et productive qui répond aux enjeux de souveraineté alimentaire et de durabilité. Il est porté par la Commission Economie et Prospective.

Trois niveaux de lecture sont proposés pour chacun de ces scénarios :

- Un format schématique pour une appropriation rapide ;
- Un format rédigé décrivant les modalités retenues pour chacun des facteurs pris en compte dans l'analyse et regroupées en 6 dimensions ;
- Des intertitres présentant les idées maîtresses de chacune des 6 dimensions.

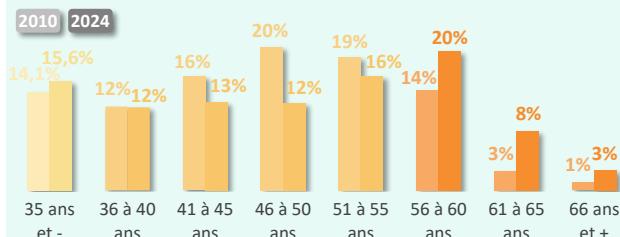
Quelques repères économiques et socio-économiques de l'agriculture ligérienne en 2024

Un chiffre d'affaires agricole de 7,2 Mds d'euros

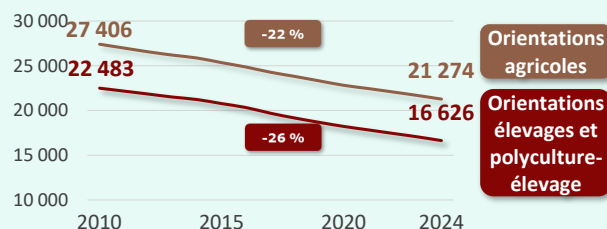


- > 5^e rang national, 73 % du chiffre d'affaires produits par l'élevage
- > Un puissant secteur agro-alimentaire générant 14 Mds d'euros de chiffre d'affaires

Plus de 30 200 chefs d'exploitations dont la moitié a plus de 50 ans



Près de 21 300 exploitations agricoles dont 78 % orientées vers l'élevage



Un repli plus prononcé des exploitations à orientation élevage



Aux côtés des chefs d'exploitations agricoles :

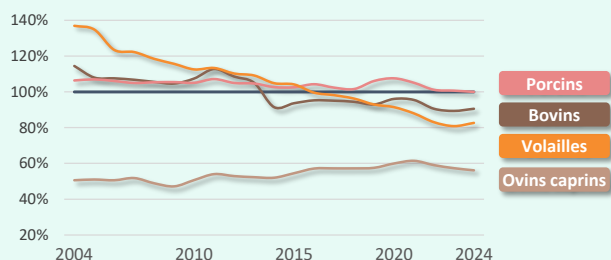
- > Près de 32 100 ETP salariés dont 60 % dans les orientations cultures spécialisées et viticulture
- > Près de 53 000 salariés dans l'agroalimentaire et des emplois induits dans les filières et les territoires

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

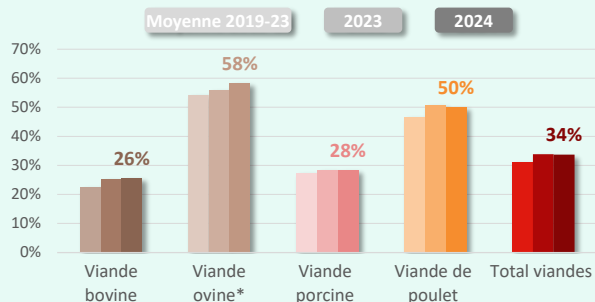
Sources : MSA et Agreste

Quelques repères sur l'évolution, au niveau national, de l'auto-approvisionnement en viandes et de la part des importations dans leur consommation

Une érosion progressive du taux d'auto-approvisionnement national en viandes



Une hausse de la part des importations dans la consommation française de viandes



* Après déduction de la viande ovine importée du Royaume-Uni destinée à être réexportée vers les clients traditionnels de ce pays.

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Sources : FranceAgriMer et Agreste

Scénario tendanciel : un recul de l'élevage au profit des cultures de vente qui accentue la dépendance alimentaire de la France

Quel contexte global ?



Macro-économique

- > Croissance économique mondiale portée par les pays émergents
- > Dépendance persistante aux marchés volatils des énergies fossiles
- > Perturbations cycliques de l'économie mondiale sur fond d'instabilités géopolitiques, ...



Politique et réglementaire

- > Signature de nouveaux accords de libre-échange
- > Maintien des instruments de la PAC, mais recul de son budget
- > Inadéquation de certaines politiques nationales avec l'objectif de souveraineté alimentaire
- > Asymétries et surtranspositions réglementaires à l'origine de distorsions de concurrence



Consommation alimentaire

- > Conduites alimentaires toujours plus diversifiées sur fond de rééquilibrage progressif entre protéines végétales et animales
- > Développement limité des parts de marché des segments les plus qualitatifs
- > Décalage persistant entre les attentes citoyennes et l'acte de consommation : le prix, un critère d'achat prédominant



Environnemental et sanitaire

- > Multiplication des aléas climatiques et accentuation de la pression sanitaire
- > Adaptation progressive et réactive de l'agriculture
- > Partage de la ressource en eau, mais des efforts de réduction des prélèvements
- > Renforcement de la variabilité interannuelle des performances technico-économiques

Quelle agriculture ligérienne ?

Un recul de l'élevage au profit des cultures de vente...

Moins d'actifs et d'exploitations agricoles

environ 22 500 chefs d'exploitation en 2040*
(contre près de 30 200 en 2024)

Des modes de production mobilisant les services écosystémiques,
facteurs d'optimisation de l'usage des intrants de synthèse

Une gestion globale de l'entreprise optimisée
et une stratégie d'investissements pour conforter la productivité, les performances techniques et les conditions de travail



Une grande diversité de structures

mais une tendance à la hausse de la dimension économique et du capital d'exploitation par actif

Une poursuite du repli de certaines productions animales
notamment du cheptel souche et des surfaces fourragères

*Première projection chiffrée

... qui accentue la dépendance alimentaire de la France.

Quels marchés agricoles et quelle souveraineté alimentaire ?



Fermeté de la demande, mais une chaîne alimentaire française insuffisamment performante (dans certaines filières) pour produire des aliments standards ou cœur de gamme plébiscités



Réduction de la capacité de transformation agro-alimentaire ligérienne



Poursuite de l'érosion de la souveraineté alimentaire dans la plupart des filières de produits carnés et laitiers

Un contexte macro-économique régulièrement perturbé par des crises et un différentiel de croissance économique entre pays émergents et l'UE dont la politique commerciale reste libérale.

Des attentes sociétales toujours en contradiction avec l'acte de consommation et une poursuite de la transition du régime alimentaire sur fond de conduites très diversifiées.

Une adaptation réactive de l'agriculture au contexte environnemental et une transition agroécologique partielle face aux barrières technico-économiques.

La **croissance économique mondiale** est portée par les pays émergents qui bénéficient d'un bon dynamisme démographique. Les énergies fossiles conservent globalement une place significative dans le fonctionnement de l'économie mondiale. Sur fond d'instabilités géopolitiques structurelles, cette dépendance au marché des hydrocarbures pénalise cycliquement la croissance économique mondiale qui reste en moyenne assez soutenue à l'horizon 2040. En UE (Union européenne) comme en France, le vieillissement des populations et la baisse de la fécondité réduisent le potentiel de croissance économique par ailleurs ponctué par des crises (géopolitiques, sanitaires, etc.). La construction européenne, globalement à l'arrêt, limite la capacité de l'UE à s'agrandir significativement. L'agriculture demeure un secteur stratégique qui peut cependant être libéralisé dans le cadre de la **politique commerciale** européenne (ratification d'accords de libre échange).

Les **attentes sociétales** et la pression des milieux associatifs demeurent similaires à celles du début des années 2020. Dans ce contexte, le rapport de force existe toujours entre les associations les plus virulentes et le milieu agricole qui défend son bilan et ses adaptations. Les **conduites alimentaires** sont toujours plus diversifiées. Mais le prix demeure le critère d'achat prédominant et le décalage entre les aspirations du citoyen et pratiques d'achat du consommateur persiste. Le rééquilibrage des régimes alimentaires entre protéines animales et végétales (flexitarisme) se poursuit modérément et impacte prioritairement la consommation de viandes de boucherie. La consommation de produits biologiques se conforte légèrement, mais les parts de marché de la « montée en gamme » restent globalement faibles. L'organisation des **circuits logistiques alimentaires** demeure rationalisée, mais les GMS (grandes et moyennes surfaces) perdent des parts de marchés au profit du e-commerce et de la RHD (restauration hors domicile) qui se développent. Les circuits courts se confortent tout en restant des marchés secondaires.

Le **changement climatique et les crises sanitaires** pénalisent la productivité agricole et renforcent l'instabilité interannuelle des performances techniques et économiques des exploitations. L'agriculture ligérienne s'adapte progressivement et en réaction à la multiplication des aléas qu'elle subit. Face aux **grands enjeux environnementaux** (GES -gaz à effet de serre-, biodiversité, sols, ...), elle poursuit l'atténuation de son empreinte environnementale et climatique. Les exploitations agricoles s'orientent progressivement vers des **modes** et des **stratégies de production** mobilisant des services écosystémiques qui contribuent à l'optimisation de l'utilisation d'intrants de synthèse. Mais leur transition reste relativement entravée par des barrières technico-économiques. Le recul de l'usage des produits phytosanitaires est par exemple limité par l'insuffisance de solutions alternatives. L'usage de l'**eau** est partagé entre tous les secteurs (agriculture, industrie, services, particuliers), mais un effort de réduction des prélèvements est demandé à chaque usager. Les retenues de substitution se développent au cas par cas dans un contexte de tension avec la société civile.

Des politiques européennes et nationales qui ne répondent pas suffisamment aux enjeux de transition agroécologique et de souveraineté alimentaire.

Vers un repli des capacités de production agricole, de transformation agro-alimentaire et du taux d'auto-provisionnement alimentaire de la France.

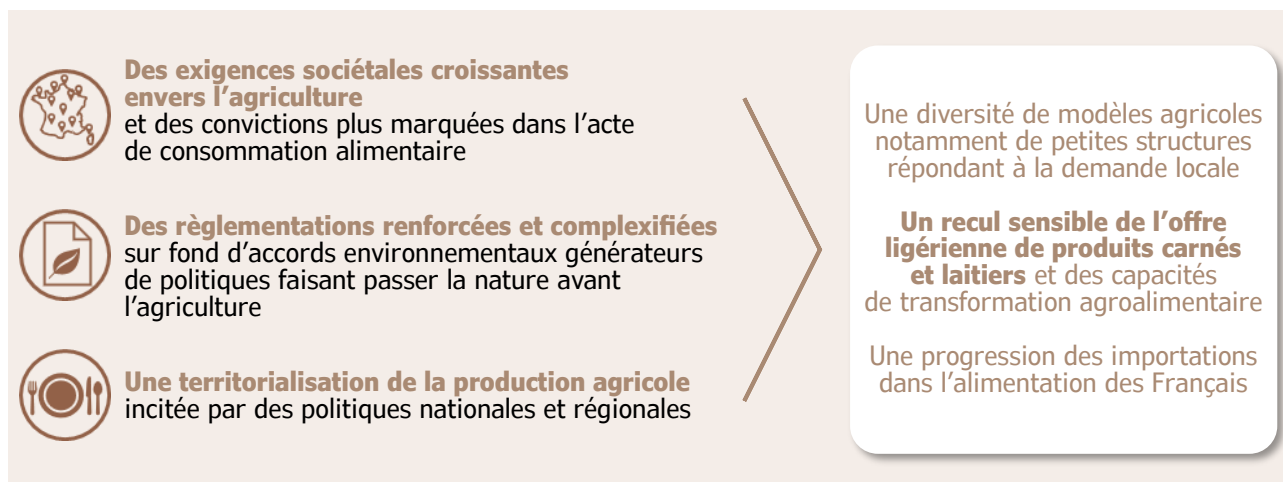
Une poursuite de la tendance au repli des actifs et des entreprises agricoles dont la gestion et les modes de production sont optimisés, mais dont la production se végétalise et se diversifie (énergie, services, ...).

La **PAC** (politique agricole commune) est maintenue et ses instruments restent globalement similaires, mais son budget global recule. Les aides sectorielles sont revalorisées, de même que les aides directes dédiées aux enjeux environnementaux et sociaux. Pour autant ces budgets restent insuffisants pour impulser de réelles transitions. Si l'objectif politique de reconquête de la souveraineté alimentaire est réaffirmé, les **politiques nationales** mises en œuvre (agricoles, socio-économiques, commerciales, foncières, juridiques et fiscales) n'entrent toutefois pas systématiquement en cohérence avec celui-ci dans un contexte d'application difficile des lois Egalim et de faible évolution du revenu agricole. La **politique d'aménagement du territoire** est marquée par la transition vers le zéro artificialisation nette. Les surfaces agricoles bénéficient d'une protection renforcée dans les documents d'urbanisme. La pression foncière et le prix des terres agricoles sont variables selon les territoires ligériens. Malgré plusieurs tentatives de simplification, les **réglementations** et les normes (environnementales, sociales, sanitaires, relatives au bien-être animal, ...) applicables aux exploitations agricoles se développent et se complexifient. Les réglementations françaises restent majoritairement surtransposées par rapport aux textes européens.

L'application en demi-teinte des lois Egalim expose certaines productions agricoles sensibles à la volatilité des **marchés agricoles**. La chaîne alimentaire est insuffisamment performante pour produire des produits français standards ou cœur de gamme plébiscités par les distributeurs et les consommateurs. L'érosion de la compétitivité et du potentiel de production de l'origine française face à la concurrence intra-européenne et Pays tiers se poursuit et en filigrane celle du taux d'auto-provisionnement alimentaire de la France face à une demande qui reste ferme. Le solde commercial des principales productions animales et végétales poursuit son repli à l'exception de quelques-unes non déficitaires et qui conservent même un potentiel exportable (céréales, ...). Les **filières** adaptent leur approvisionnement et leurs capacités de transformation par la fermeture de sites agroalimentaires.

Avec un taux de renouvellement moyen de l'ordre de 50 %, la **main d'œuvre** et les entreprises agricoles poursuivent leur recul. La dimension moyenne des exploitations progresse. Les entreprises agricoles à forte intensité capitaliste deviennent prédominantes, mais il persiste néanmoins une grande diversité de structures. Le recours à la main d'œuvre salariée et à l'externalisation de travaux se renforce. La **gestion globale** de l'exploitation est optimisée grâce à divers outils d'aide à la décision (comme l'intelligence artificielle) et, lorsque la **rentabilité** le permet, des investissements sont conduits pour conforter les performances techniques, réaliser des gains de productivité et améliorer les conditions de travail. Ces évolutions sont facilitées par des **innovations** numériques, robotiques et génétiques, mais peu accessibles financièrement, elles peinent à diffuser au sein des territoires. La **production agricole** est marquée par le recul des cheptels souches et des surfaces fourragères (dont les prairies) au profit des cultures de vente, évolutions qui affectent les synergies entre productions animales et végétales. Même si la production alimentaire reste la priorité, les entreprises agricoles contribuent également à la transition énergétique des territoires. Les PSE (paiements pour services environnementaux) se développent, mais demeurent secondaires dans la production de valeur des exploitations agricoles.

Scénario alternatif « décroissance de la chaîne de valeur agri-agroalimentaire » : la territorialisation de la chaîne alimentaire en réponse aux injonctions réglementaires et aux attentes sociétales se heurte aux objectifs d'auto-suffisance alimentaire de la France



Dans un contexte économique globalement favorable et stable, les problématiques environnementales deviennent systématiquement prioritaires sur les enjeux de production agricole.

La pression des attentes sociétales s'accroît et influence plus fortement l'évolution des conduites alimentaires.

Des investissements importants dans les transitions et l'innovation permettent aux pays développés de trouver de nouveaux relais de croissance. La transition énergétique permet également de réduire la dépendance aux hydrocarbures et la volatilité de leurs marchés. Dans ce contexte, la **croissance économique mondiale** est plus stable. Le moindre recours aux énergies fossiles limite cependant la vitesse de développement des pays émergents et en filigrane le potentiel de croissance économique mondiale à l'horizon 2040. L'UE comme la **France** se réforment et investissent dans des politiques ambitieuses d'accompagnement (soutien/protection/innovation) de quelques secteurs économiques stratégiques (souveraineté alimentaire, réindustrialisation, transition énergétique, ...). Elles dynamisent ainsi leur croissance économique et limitent leur sensibilité aux aléas géopolitiques et économiques internationaux. L'UE est par ailleurs ouverte à de nouveaux élargissements à partir de 2030. La **politique commerciale** européenne devient plus protectionniste pour lutter contre le dumping social et environnemental. L'UE ne signe pas d'accords commerciaux sans imposer de clauses miroirs systématiques au risque de compromettre la signature d'accords de libre-échange. Les **accords environnementaux** conduisent à une application de politiques qui font passer la nature avant l'agriculture. Une forme de décroissance du secteur est pilotée politiquement : les objectifs de renaturation empiètent sur les terres productives. L'agriculture est aussi impactée directement ou indirectement par la fiscalité environnementale.

L'incompréhension s'accroît entre **l'agriculture et la société** dont les **attentes** se renforcent sous l'influence des milieux associatifs qui discréditent de nombreuses formes d'agriculture. Les mouvements anti-élevage gagnent en influence, les modes de production conventionnels sont remis en cause. Les **conduites alimentaires** sont toujours guidées par les tendances préexistantes, mais les attentes sociétales sont plus affirmées dans l'acte de consommation alimentaire. Le développement du flexitarisme devient majoritaire et celui des régimes d'éviction stricte n'est plus marginal. La demande intérieure de produits carnés et laitiers recule assez sensiblement sur fond de remise en cause de l'élevage intensif. L'organisation des

Un contexte multifactoriel qui induit une évolution sensible des productions agricoles ligériennes.

Des politiques européennes et nationales très ambitieuses sur le volet environnemental, mais qui peinent à concilier l'ensemble des enjeux. La territorialisation de la chaîne alimentaire se développe.

circuits logistiques alimentaires demeure rationalisée, mais le système alimentaire se transforme progressivement sous l'impulsion du numérique. Les GMS perdent des parts de marchés et leur position dominante. Le e-commerce, tout comme la RHD et les circuits courts se développent dans ce nouvel environnement. Les plates formes de commande en ligne mobilisent l'intelligence artificielle pour orienter l'acte d'achat et en limiter l'impact environnemental (objectif cependant limité par l'origine de l'offre alimentaire).

Le **changement climatique et les crises sanitaires** impactent l'agriculture ligérienne qui s'adapte sur fond d'évolution sensible de ses productions. Face aux **grands enjeux environnementaux** (GES, biodiversité, sols, ...), l'agriculture ligérienne dépasse également progressivement un certain nombre de freins et actionne des leviers pour faire évoluer ses pratiques. Les **modes de production** qui optimisent ou limitent le recours aux intrants de synthèse sont prédominants. Ces évolutions sont reconnues financièrement : soutiens publics ou privés comme les PSE, segmentation des marchés, Concernant la ressource en **eau**, la priorité est donnée aux écosystèmes. Les prélèvements en eau diminuent et sont fortement encadrés. Le déploiement des retenues de substitution est limité.

L'UE poursuit son agrandissement, avec l'intégration de pays aux agricultures ayant des standards éloignés de ceux de l'agriculture européenne. Le principe de subsidiarité est renforcé, avec comme conséquence, une nationalisation/régionalisation plus accentuée de la **PAC**. Elle se concentre désormais sur les enjeux environnementaux et/ou sociaux. L'architecture verte évolue notamment les MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques), qui deviennent des paiements pour services environnementaux. Leur budget est fortement revalorisé tout comme celui des aides découplées dédiées à l'environnement. Les **politiques agricoles nationales** promeuvent une forte territorialisation de l'agriculture. Leur cadre est désormais largement défini à l'échelle régionale et leur mise en œuvre est assurée par les échelons infra-régionaux. Des outils équivalents aux PAT sont généralisés sur l'ensemble des territoires. Les produits agricoles et alimentaires du territoire contribuent à répondre à la demande locale/régionale (des ménages et de la RHD). En pratique, cet approvisionnement territorial est possible pour certaines régions françaises comme les Pays de la Loire, dont la capacité alimentaire permet l'autosuffisance pour de nombreuses productions agricoles. Mais ce n'est pas le cas de toutes les régions françaises, qui restent alors dépendantes de flux d'approvisionnement alimentaires extra-régionaux et d'importations en raison du recul de la production des principales régions agricoles françaises. La **politique d'aménagement du territoire** est au service de la renaturation. La crise du renouvellement provoque la déprise de certaines terres agricole qui perdent leur usage productif au profit d'espaces naturels (boisement, enfrichement...). Malgré plusieurs tentatives de simplification, les **réglementations** et les normes (environnementales, sociales, sanitaires, relatives au bien-être animal, ...) applicables aux exploitations agricoles se développent et se complexifient. Les réglementations françaises restent très majoritairement surtransposées par rapport aux textes européens.

Une érosion importante du potentiel de production et une hausse de la part des importations dans l'alimentation des Français.

Un recul sensible de la main d'œuvre agricole et une orientation des stratégies de production vers la demande locale de biens alimentaires.

Dans un contexte sociétal et réglementaire très contraignant pour le secteur agricole, les acteurs des filières sont impuissants à contenir l'érosion du potentiel de production qui diminue face à la demande des **marchés agricoles**. Les importations de produits agricoles bruts et/ou transformés en provenance des pays européens et tiers, progressent dans l'alimentation des Français, et ce principalement dans les filières de produits carnés et les fruits et légumes. Les **filières**, qui font face à un recul sensible de la disponibilité des matières premières agricoles ligériennes, décident de fermer des sites de transformation agro-alimentaire.

Le taux de renouvellement des chefs d'exploitations se dégrade et passe sous le seuil de 40-50 % en moyenne (très faible pour certaines productions). Les évolutions structurelles s'accroissent comme le recul de la main **d'œuvre agricole**. Les **modèles d'exploitation**, très divers, se répartissent entre de petites structures répondant à une demande locale via les circuits courts à de grandes exploitations intégrées capitalistiquement par l'aval et/ou d'autres porteurs de capitaux.

La part des entreprises agricoles misant sur l'accroissement de la **compétitivité** hors-prix de leurs produits progresse, souvent dans une logique de circuits-courts, et dans un contexte de hausse de la demande en produits qualitatifs et à forte valeur environnementale. Elles présentent une intensité capitaliste moyenne et tablent sur des productions à forte valeur ajoutée. Une part croissante d'exploitations s'orientent vers des **stratégies de production** basées sur la diversification. La production de services environnementaux se développe, de même que la production d'énergie. La **production agricole** ligérienne est marquée par la décapitalisation des cheptels et la déprise des terres à faible potentiel. Le recul de l'élevage laisse place à des productions végétales diverses à vocation majoritairement alimentaire.

Scénario de rupture économique : face à la crise, le contexte politique plus libéral conduit à la sélection des formes d'agriculture les plus compétitives



Le potentiel de croissance économique fortement affecté dans un contexte de succession de crises d'origine diverses

La consommation alimentaire entravée par le recul du pouvoir d'achat
Le prix, un critère d'achat encore plus prioritaire

Une approche plus libérale des politiques publiques
Des pauses réglementaires, mais un accompagnement financier plus limité et des ratifications d'ALE

Des filières plus intégrées au service d'une production standard

Un maintien des formes d'agriculture les plus compétitives

sur fond de forte érosion du nombre d'actifs et de structures

Mais un recul de la production agricole ligérienne et une érosion de la souveraineté alimentaire nationale

Dans un contexte de crises successives, le potentiel de croissance économique, fortement affecté, limite les capacités financières publiques et le pouvoir d'achat des consommateurs.

La consommation alimentaire est entravée par la contrainte économique et le prix devient plus encore le critère d'achat prioritaire.

Des barrières qui entravent l'amélioration des performances environnementales tandis que les crises environnementales et sanitaires pénalisent les performances technico-économiques.

Une succession de crises pénalise la **croissance mondiale**. Le potentiel de croissance des pays en développement, plus sensibles aux aléas, est fortement affecté. Les flux migratoires en provenance de ces pays à forte natalité s'accroissent vers les pays développés plus vieillissants. Le niveau de dépendance élevé de l'économie mondiale aux hydrocarbures soutient les prix de l'énergie qui demeurent volatils. L'**UE** comme la **France** font face à une crise de démographie et de compétitivité qui pèse sur leur dynamisme économique et leur endettement (maintien des taux directeurs à un niveau défavorable à l'investissement). Le blocage progressif du projet politique de l'UE entrave son élargissement, voire provoque la sortie de certains Etats membres. La **politique commerciale** européenne acte une approche purement commerciale de ses accords de libre-échange. Les marchés agricoles européens sont une monnaie d'échange dans les négociations et sont ainsi ouverts à une concurrence mondiale déloyale sur fond de dissymétries réglementaires.

Les **attentes sociétales** et la pression des milieux associatifs demeurent similaires à celui du début des années 2020. Dans ce contexte, le rapport de force existe toujours entre les associations les plus virulentes et le milieu agricole qui défend son bilan et ses adaptations. Les **conduites alimentaires** sont diversifiées, mais simplifiées par la contrainte économique. Le prix devient le critère d'achat majoritaire y compris pour les CSP (catégories socio-professionnelles) les plus aisées. Les arbitrages sont globalement défavorables à la consommation de produits carnés, de produits biologiques et à la montée en gamme en général et propices à la consommation de produits standards (nationaux ou d'importation) plus compétitifs. Le développement d'une alimentation territorialisée reste limité, tout comme celui des aliments de substitution. L'organisation des circuits **logistiques alimentaires** demeure rationalisée, mais les **GMS** perdent sensiblement des parts de marchés au profit du e-commerce (arrivée des pure-players de grande dimension) et de la **RHD** qui se développent dans ce nouvel environnement. Les circuits courts se confortent tout en restant des marchés secondaires.

Le **changement climatique et les crises sanitaires** pénalisent la productivité agricole et renforcent l'instabilité interannuelle des performances techniques et économiques des exploitations. L'agriculture ligérienne s'adapte progressivement et en réaction à la multiplication des aléas qu'elle subit. Face aux **grands enjeux environnementaux** (GES, biodiversité, sols, ...), la plupart des leviers agroécologiques sont confrontés à un manque de faisabilité technique et/ou de rentabilité économique qui ne permettent pas leur déploiement à grande échelle. Les exploitations ligériennes suivent les obligations imposées par les différentes réglementations, mais leurs choix techniques sont principalement guidés par les oscillations du marché. Les **accords environnementaux** sont par ailleurs mis entre parenthèse pour faire face aux priorités économiques de différents secteurs d'activité dont l'agriculture. Celle-ci profite d'un assouplissement des réglementations et des fiscalités environnementales. Dans ce contexte, l'effort demandé à l'agriculture pour réduire son empreinte environnementale et climatique est moindre. En raison d'une baisse sensible de la ressource en **eau**, la priorité est donnée aux activités créant le plus de valeur ajoutée pour les territoires. Dans ce contexte, certaines activités (industrielles ou de services comme l'alimentation en eau potable) peuvent disposer selon les territoires d'un accès privilégié à

Limités dans l'accompagnement qu'ils peuvent accorder à l'agriculture, les pouvoirs publics instaurent des pauses dans l'application des réglementations.

Malgré les adaptations engagées par les filières, les capacités de production et de transformation de produits alimentaires reculent comme le taux d'auto-provisionnement alimentaire de la France.

Dans ce contexte libéral, les formes d'agricultures les plus compétitives subsistent, mais ne parviennent pas à enrayer le recul des productions agricoles et l'érosion de la souveraineté alimentaire.

l'eau par rapport à d'autres secteurs comme l'agriculture. Au sein du secteur agricole les orientations technico-économiques à haute valeur ajoutée sont favorisées. Les retenues de substitution se développent fortement.

Les instruments de la **PAC** restent globalement similaires et insuffisants pour impulser de réelles transitions. Le recul sensible du budget global menace l'existence de cette politique déjà très renationalisée. Si l'objectif politique de reconquête de la souveraineté alimentaire est réaffirmé, les **politiques nationales** mises en œuvre (agricoles, socio-économiques, commerciales, foncières, juridiques et fiscales) n'entrent toutefois pas systématiquement en cohérence avec celui-ci dans un contexte d'application difficile des lois Egalim et de faible évolution du revenu agricole. La **politique d'aménagement du territoire** ne parvient pas à ralentir la consommation de foncier agricole en raison de l'application limitée de la loi zéro artificialisation nette pour favoriser l'activité économique. Une pause est instaurée dans l'application des **réglementations** et des normes que doivent respecter les exploitations agricoles et leur activité. Les pouvoirs publics se fixent l'objectif de réaligner les normes françaises surtransposées sur les standards des principaux pays européens concurrents .

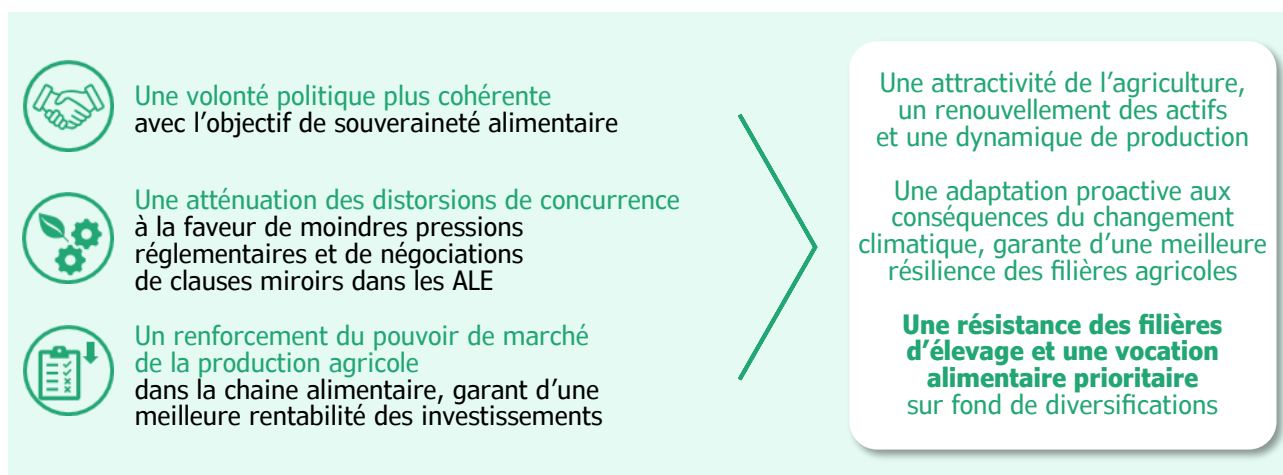
L'application très limitée des lois Egalim expose les productions agricoles sensibles à la volatilité des **marchés agricoles**. La chaîne alimentaire est insuffisamment performante pour produire des produits français standards ou cœur de gamme plébiscités par les distributeurs et les consommateurs. L'érosion de la compétitivité et du potentiel de production de l'origine française face à la concurrence intra-européenne et Pays tiers se poursuit et en filigrane celle du taux d'auto-provisionnement alimentaire de la France face à une demande qui reste ferme. Le solde commercial des principales productions animales et végétales poursuit son repli à l'exception de quelques-unes non déficitaires et qui conservent même un potentiel exportable (céréales, ...). Les **filières** adoptent plus largement un fonctionnement intégré vertical à flux tiré basé sur la contractualisation. Les acteurs de l'aval participent plus activement au processus d'installation agricole pour limiter l'érosion des disponibilités en produits agricoles.

Sur fond de dégradation du taux de renouvellement qui passe sous le seuil de 40-50 % en moyenne (très faible pour certaines productions), les évolutions structurelles s'accroissent comme le recul de la **main d'œuvre agricole**, la « financiarisation » de l'agriculture et des **structures** de plus en plus sociétales. Les modèles d'exploitations sont très divers, s'échelonnant entre de petites exploitations répondant à une demande locale via les circuits courts à de grandes entreprises intégrées capitalistiquement par l'aval et/ou d'autres porteurs de capitaux. Certaines productions animales et végétales sont progressivement délaissées.

Le nombre d'entreprises agricoles dont la **gestion** peut tout ou partie être externalisée augmente fortement. La **compétitivité** des entreprises est renforcée via une optimisation des coûts des facteurs de production et des gains de productivité. Même s'il subsiste une diversité de modèles de production, la majorité des exploitations s'orientent vers des **modes** et des **stratégies de production** qui mettent en œuvre une orientation productive forte. Le recours aux intrants de synthèse y est quasiment systématique, avec un objectif

de maximisation des rendements. La recherche d'optimisation tout au long de la chaîne de valeur alimentaire est guidée par un recours encore plus important à l'intelligence artificielle comme outil d'aide à la décision. La compétition des usages fait reculer la vocation alimentaire de la **production agricole** ligérienne. L'élevage diminue au profit de productions végétales utilisées à des fins alimentaires ou non alimentaires (bioénergies et biomatériaux divers). La production d'énergies renouvelables très rémunératrice connaît un essor important et entre en concurrence directe avec les productions à plus faible valeur ajoutée.

Scénario de rupture volontariste « souveraineté alimentaire » : une agriculture attractive, diversifiée et productive qui répond aux enjeux de souveraineté alimentaire et de durabilité



Un contexte macro-économique globalement favorable et une politique commerciale protectrice.

La **croissance économique mondiale** est portée par les pays émergents qui bénéficient d'un bon dynamisme démographique. Les énergies fossiles conservent globalement une place significative dans le fonctionnement de l'économie mondiale. Sur fond d'instabilités géopolitiques structurelles, cette dépendance au marché des hydrocarbures pénalise cycliquement la croissance économique mondiale qui reste en moyenne assez soutenue à l'horizon 2040. L'**UE** comme la **France** se réforment et investissent dans des politiques ambitieuses d'accompagnement (soutien/protection/innovation) de quelques secteurs économiques stratégiques (souveraineté alimentaire, réindustrialisation, transition énergétique, ...). Elles dynamisent ainsi leur croissance économique et limitent leur sensibilité aux aléas géopolitiques et économiques internationaux. L'UE est ouverte à de nouveaux élargissements à partir de 2030. La **politique commerciale** européenne sanctuarise le principe de souveraineté alimentaire en ne signant plus d'accords de libre-échange sans imposer de clauses miroirs systématiques. Ce protectionnisme limite la concurrence déloyale des produits d'importation et préserve l'équilibre des marchés agricoles.

Un dialogue constructif entre agriculture et société et une poursuite de la transition du régime alimentaire sur fond de conduites très diversifiées.

Une communication renforcée et continue favorise un dialogue plus constructif et un consensus plus large entre le secteur agricole et les **attentes sociétales**. Le discours des milieux associatifs détracteurs de l'agriculture conventionnelle est marginalisé et peu retentissant auprès des citoyens français. Les **conduites alimentaires** poursuivent leur diversification sur fond de rééquilibrage des régimes alimentaires entre protéines végétales et animales, mais avec une



Une adaptation proactive de l'agriculture au contexte environnemental et une poursuite de l'amélioration de son empreinte environnementale.

Des politiques européennes et nationales qui accompagnent les enjeux de transition agroécologique et de souveraineté alimentaire.

certaine résistance de la consommation de produits carnés (et notamment des viandes de boucherie). La reprise de la consommation de produits biologiques se confirme. Les innovations progressent, principalement dans le domaine des aliments de substitution d'origine végétale. Le prix demeure un critère d'achat prédominant pour certaines CSP sur fond de décalage entre aspirations et pratiques. L'organisation des **circuits logistiques alimentaires** demeure rationalisée, mais les GMS perdent des parts de marchés au profit du e-commerce et de la RHD qui se développent. Les circuits courts se confortent tout en restant des marchés secondaires.

L'agriculture ligérienne réalise des investissements en anticipation des évolutions des contextes **climatiques et sanitaires**. Les subventions publiques se concentrent sur des programmes de soutien de la compétitivité de l'agriculture (investissements matériels, R&D/innovations, conseil). Cette adaptation proactive favorise la résilience de la production agricole. Face aux **grands enjeux environnementaux** (GES, biodiversité, sols, ...), l'agriculture ligérienne dépasse progressivement un certain nombre de freins et actionne des leviers qui lui permettent de poursuivre l'amélioration de son empreinte environnementale et climatique. Les exploitations s'orientent progressivement vers des **modes** et des **stratégies de production** axés sur la mise en place de services écosystémiques qui contribuent à l'optimisation de l'utilisation d'intrants de synthèse. L'amélioration de l'empreinte environnementale des produits agricoles est reconnue financièrement (soutiens publics comme les PSE, segmentation des marchés, ...). Face au recul sensible de la disponibilité de la ressource en eau, la priorité est donnée à la production alimentaire. La construction de retenues de substitution est en essor afin d'optimiser l'utilisation d'eau en agriculture.

L'UE souhaite davantage protéger son agriculture, en optant pour une **PAC** moins libérale. Son architecture est profondément remaniée et s'appuie sur 3 axes : régulation des marchés et gestion des risques (et des crises), organisation économique des filières et transitions environnementales et sociales. Les ressources budgétaires dédiées à la PAC progressent. L'objectif politique de souveraineté alimentaire devient structurant pour l'élaboration des **politiques nationales** (agricoles, socio-économiques, commerciales, foncières, juridiques et fiscales). Au-delà des lois Egalim, des politiques ambitieuses d'amélioration de la compétitivité-prix des produits agricoles sont mises en place pour relancer la production de produits standards et cœur de gamme français. La **politique d'aménagement du territoire** est marquée par la transition vers le zéro-artificialisation nette qui garantit une protection renforcée des surfaces agricoles dans les documents d'urbanisme. La pression foncière et le prix des terres agricoles sont variables selon les territoires ligériens. Un véritable projet politique de simplification des **réglementations** (environnementales, sociales, sanitaires, relatives au bien-être animal, etc.) applicables aux exploitations agricoles est mis en place. Cette évolution se traduit notamment par une limitation de la surtransposition par rapport aux textes européens.

L'amélioration du fonctionnement de la chaîne alimentaire française contribue à maintenir, voire à augmenter ses capacités de production et de transformation.

Un repli plus limité des actifs et des entreprises agricoles dont la gestion et les modes de production sont optimisés. Conjointement à la résistance de l'élevage, les activités agricoles se diversifient (énergie, services, ...).

Une forte volonté politique nationale (publique et privée à l'échelle des **filières**) contribue au renforcement du pouvoir de marché des agriculteurs par l'intermédiaire des organisations de producteurs et à une répartition rémunératrice de la valeur ajoutée tout le long de la chaîne alimentaire. Ce contexte favorise également le développement des productions agricoles cœur de gamme et standards plébiscitées par les consommateurs français et demandées sur les **marchés agricoles**. La part des importations dans l'alimentation des Français ne progresse plus, voire recule pour certaines filières qui connaissent une reconquête partielle de la souveraineté alimentaire nationale. Les productions les plus qualitatives sont réservées à des segments de marché plus restreints (dont la production biologique fait partie).

La rentabilité, critère d'attractivité prédominant, permet d'améliorer le renouvellement des **actifs agricoles** sur des entités agricoles existantes ou nouvelles. Le modèle d'agriculture familiale est relativement préservé. Les tendances observées jusqu'au début des années 2020 se poursuivent : augmentation de la dimension moyenne des **exploitations**, prédominance des entreprises à forte intensité capitalistique (mais persistance d'une grande diversité de structures), développement de la main d'œuvre salariée permanente et poursuite de l'externalisation de travaux. La **gestion globale** de l'exploitation est optimisée grâce à divers outils d'aide à la décision (comme l'intelligence artificielle) et, lorsque la **rentabilité** le permet, des investissements sont conduits pour conforter les performances techniques, réaliser des gains de productivité et améliorer les conditions de travail. Ces évolutions sont facilitées par des **innovations** numériques, robotiques et génétiques. Un plan de soutien aux investissements agricoles favorise leur transfert et leur diffusion dans les territoires. Conjointement à l'érosion plus limitée de l'élevage, les **productions végétales** se développent et se diversifient (légumes, légumineuses, protéagineux...). Même si la production alimentaire reste la priorité, les entreprises agricoles contribuent à la transition énergétique des territoires. Les PSE se développent.

Les premières projections et leurs enseignements

Vers un recul des chefs d'exploitation de l'ordre de 30 %

Ces premières projections, conduites sur les actifs non salariés et les structures agricoles, ont été précédées par un état des lieux visant à identifier les dynamiques en cours.

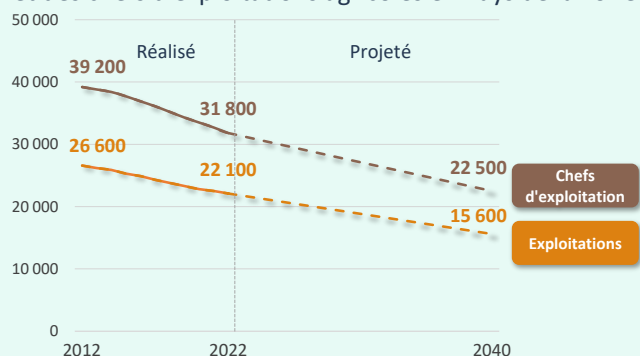
L'évolution du nombre de chefs d'exploitations et d'exploitations, ainsi que leurs principales caractéristiques ont été analysées en tenant compte de :

- La pyramide des âges, la structure de la main d'œuvre et l'organisation juridique ;
- La répartition par orientation de production et la dimension économique ;
- La dynamique de renouvellement des chefs d'exploitations comme les taux de départs (y compris précoces) et de renouvellement.

Ces éléments ont servi de référence pour la construction et le fonctionnement d'un modèle de projection de la population des chefs d'exploitation et des exploitations ligériennes dont les premiers résultats sont présentés ci-après. Ils ont également été mobilisés dans le cadre des travaux de quantification conduits à l'échelle des filières (voir conclusion).

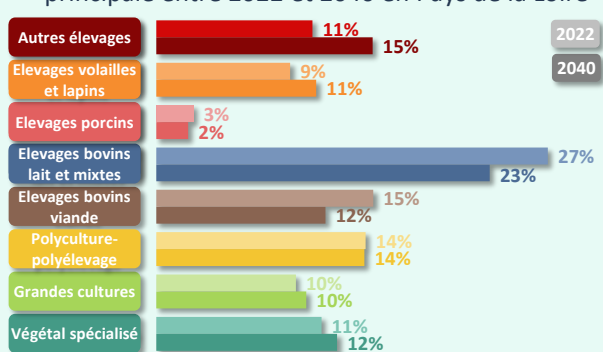
Les chefs d'exploitation : une prolongation des tendances actuelles qui pose de multiples questions

Evolution du nombre d'exploitations et des chefs d'exploitations agricoles en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Evolution de la part des exploitations par orientation principale entre 2022 et 2040 en Pays de la Loire



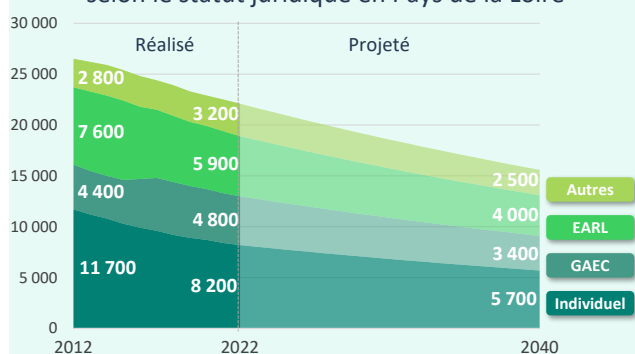
Source : MSA pour réalisé et traitement PEP pour projeté

Ci-après les principaux résultats des projections réalisées à l'échelle des chefs d'exploitation, les hypothèses qui les sous-tendent et questions qu'ils posent :

- > Un recul de l'ordre de -30 % du nombre de chefs d'exploitation à l'horizon 2040 (22 500 ; -1,9 %/an) et une poursuite du réajustement déjà engagé entre l'élevage et le végétal ;
- > Un résultat basé sur l'hypothèse d'un taux de renouvellement moyen de 55 % sur la période 2023-2040 sur fond de disparités importantes entre orientations de production ;
- > Un besoin d'expertiser la réalité de l'installation dans chacune des filières agricoles et notamment celles présentant un taux de renouvellement « brut » élevé comme le maraîchage ou l'élevage ovin par exemple, en particulier depuis le début des années 2020 ;
- > Une analyse spécifique à conduire sur la dynamique du salariat agricole (via les travaux de l'Anefa) en raison de l'accroissement tendanciel de la main d'œuvre salariée dans les exploitations agricoles.

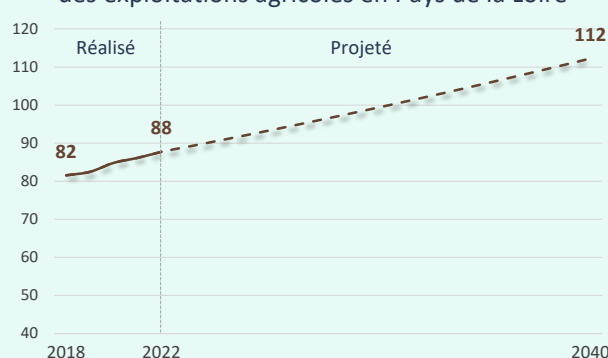
Les exploitations : des questions posées sur l'évolution de la part des statuts individuels et la tendance de la SAU moyenne à confronter avec l'évolution des systèmes de production

Evolution du nombre d'exploitations agricoles selon le statut juridique en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Evolution de la SAU moyenne des exploitations agricoles en Pays de la Loire



Source : MSA pour réalisé et traitement PEP pour projeté

A l'instar des chefs d'exploitation, ci-après les principaux résultats des projections réalisées à l'échelle des exploitations et les questions qu'ils soulèvent :

- > Un recul de l'ordre de -30 % des exploitations à l'horizon 2040 (15 500 ; -1,9 %/an) et un maintien de la part relative de chacun des statuts juridiques, résultat, s'il est confirmé, qui constituerait une rupture par rapport aux dernières décennies ;
- > Une expertise complémentaire à conduire sur l'organisation des systèmes d'exploitation via l'analyse des filières pour affiner leurs évolutions : organisation de la main d'œuvre, dimension économique et productivité.

Conclusion : les analyses complémentaires de la prospective « Agriculture ligérienne 2040 »

Une première approche complétée par des analyses spécifiques

Le travail de prospective « Agriculture ligérienne 2040 » ne se limite pas à la seule production de scénarios. Ils ne constituent en effet pas une fin en soi, mais un des moyens pour analyser et comprendre les grands enjeux de l'agriculture ligérienne.

Cette première étape de la réflexion prospective est complétée par l'étude :

- Des filières animales dans le contexte des 4 scénarios 2040 en utilisant la quantification comme outil d'aide à la décision ;
- Des évolutions possibles de l'assolement dans ces mêmes contextes et de leur interactions avec d'autres problématiques territoriales ;
- D'un panel d'indicateurs économiques et socio-économiques.

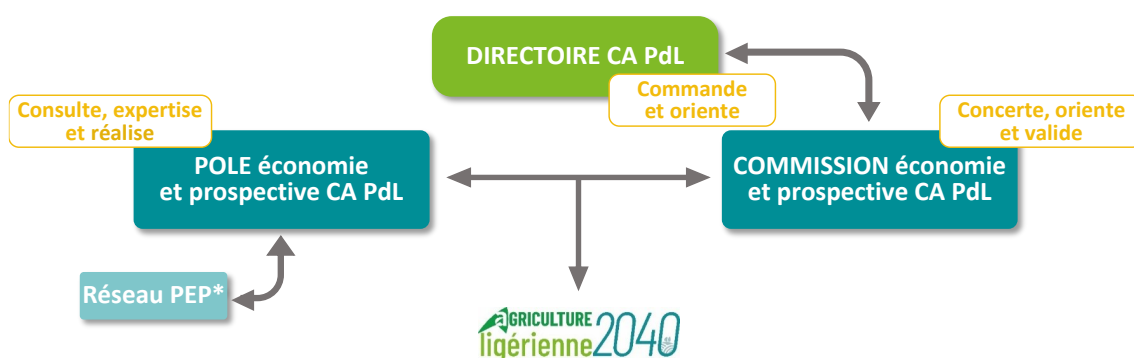
Comme précisé en introduction et rappelé en annexes, l'objectif visé par la conduite de l'ensemble de ces travaux est de contribuer à la réflexion professionnelle (mais également des acteurs économiques et des institutions) et à l'élaboration d'orientations stratégiques.

Annexes

Gouvernance de la prospective « Agriculture ligérienne 2040 »

Le directoire de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire est à l'origine de la commande passée à la Commission Economie et Prospective. Le Pôle Economie et Prospective (PEP) est le réalisateur de ce travail en s'appuyant sur la réflexion conduite au sein de la Commission Economie et Prospective et l'expertise de son réseau.

Acteurs de la démarche prospective



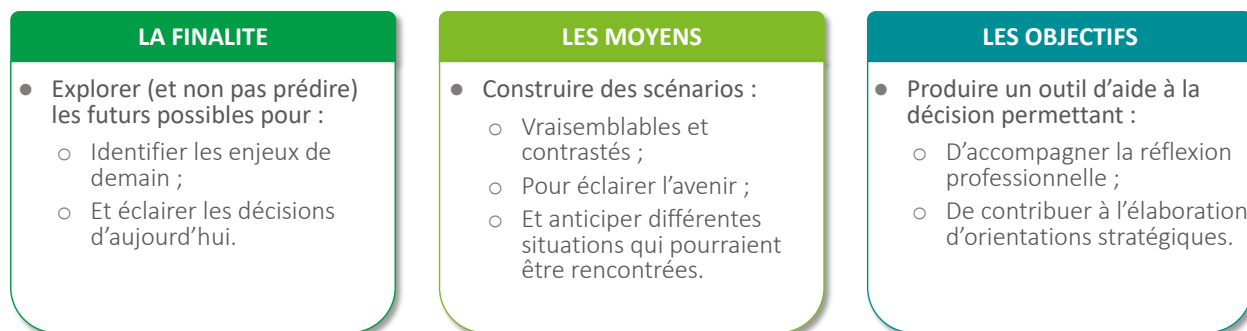
*expertise métiers CA PdL, OPA, acteurs institutionnels et économiques, recherche, filières, territoires, ...

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Définition et éléments de méthode de la démarche de prospective stratégique

Les travaux sont conduits à l'horizon 2040 selon la démarche de prospective stratégique du CNAM appliquée à l'agriculture ligérienne (méthode des scénarios). Cette méthode repose sur l'identification des facteurs clés d'évolution du sujet étudié et sur leur analyse prospective dans l'objectif de produire des scénarios.

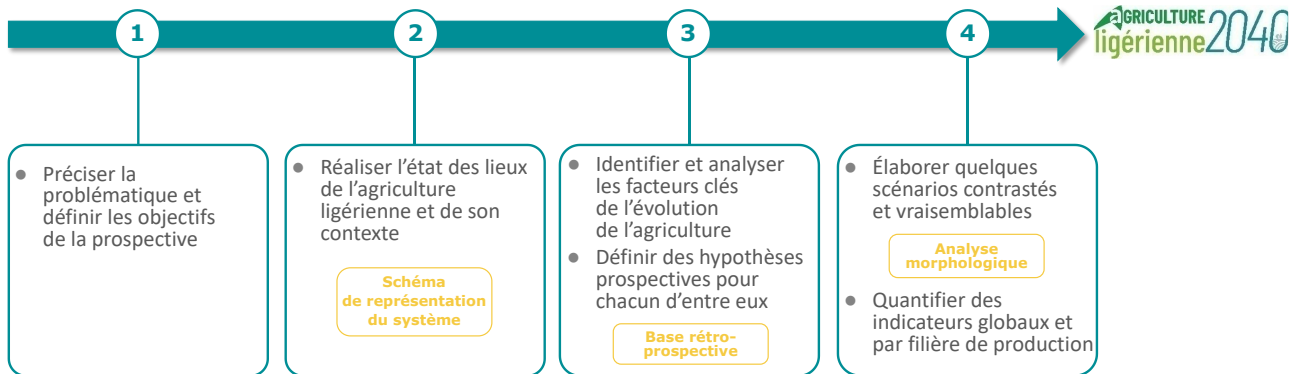
Finalités, moyens et objectifs de la démarche prospective



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Le PEP a mis en œuvre cette méthodologie dans les travaux prospective qu'il a conduit en 2009-10, 2014-15 et 2019-20 sur les principales filières ligériennes d'élevage (bovins lait et viande, porcins et volaille de chair). Tout en restant fidèle au cadre posé par le CNAM, le PEP a adapté et fait évoluer le schéma méthodologique depuis sa mise en œuvre initiale en élaborant notamment des modules de quantification des scénarios.

Principales étapes de la démarche de prospective



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Chaque scénario correspond à l'enchaînement des hypothèses prospectives (ou modalités) retenues pour chacun des facteurs, le résultat devant être vraisemblable et suffisamment contrasté d'un scénario à l'autre. Le PEP produit un nombre relativement limité de scénarios à des fins pédagogiques. La quantification d'indicateurs permet par ailleurs une meilleure appropriation des scénarios (et de leurs effets) et facilite le travail de réflexion stratégique.

Pour accéder aux publications
du Pôle Economie et Prospective,
cliquer ou scanner :



Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire :

Pierre-Yves AMPROU	Tél. 06 48 38 45 15	Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr
Sarah BIGOT	Tél. 06 26 64 30 92	Mail : sarah.bigot@pl.chambagri.fr
Chloë BIOCHE	Tél. 02 41 18 60 60	Mail : chloe.bioche@pl.chambagri.fr
Clémentine LIBEER	Tél. 06 75 09 88 38	Mail : clementine.libeer@pl.chambagri.fr
Isabelle TRINEAU	Tél. 06 16 81 60 21	Mail : isabelle.trineau@pl.chambagri.fr

**ECONOMIE &
PROSPECTIVE**



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
PAYS DE LA LOIRE

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*